

ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE PERPÉTUELLE COMMUNICATION SUR LES TAUX

Dans le cadre de l'émission Obligataire Subordonnée Perpétuelle de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie « BMCI » ayant fait l'objet du prospectus visé par l'AMMC le 14 décembre 2022 sous la référence n° EN/EM/034/2022, la BMCI s'est engagée à communiquer, à chaque date d'anniversaire, le taux d'intérêt relatif à la **Tranche C** de cette émission (**Code ISIN : MA0000095721**)

Le taux d'intérêt nominal à appliquer à cette tranche à la prochaine date d'anniversaire soit le 17/02/2027 a été fixé à **4.91%** en référence au taux 52 semaines (taux monétaire) de la courbe des taux du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 10 février 2026.

COMMUNIQUÉ



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change